



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E175541

VALABLE JUSQU'AU 16/11/2024

ÉDITÉ LE 08/08/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 25/07/2018

Forme juridique : SAS

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE MANS 344 203 336

Siret : 841 264 815 00017

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 3700878

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 145161768

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 145161768

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2023

Raison sociale : AVELINE GUILLAUME / BOUTON

ZA DU HAUT ECLAIR
72600 MAMERS

Téléphone : 02 43 97 67 60

Fax : 02 43 33 23 69

Portable :

Site Internet :

E-mail : contact.bouton@gmail.com

Responsabilité légale :

AVELINE GUILLAUME PRÉSIDENT

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	17/11/2020
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	14/09/2022
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	14/09/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	16/09/2020
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	23/06/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	17/02/2021
o Poêle ou insert bois	14/09/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS
81, RUE DES PONTS DE CE
49000 ANGERS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.